

Le Babillard de l'école Sainte-Lucie

Le journal des parents et des partenaires



Août 2020



Mot de la direction

Chers parents,

Vous recevez aujourd'hui le premier numéro du journal Le Babillard 2020 – 2021. Ce journal sera un outil privilégié de communication entre l'école, les parents et les partenaires de l'école Sainte-Lucie.

Assurez-vous que votre adresse courriel fonctionne bien, car les prochains *Babillard* seront transmis via courriel et déposés sur le site web de l'école.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que l'équipe de direction (M. Milliard et Mme Bras) poursuivra son travail avec le personnel de l'école Sainte-Lucie pour lancer cette année scolaire. Nous sommes heureux de collaborer avec vous pour cette rentrée 2020. Malgré les circonstances, soyez assurés que l'équipe de l'école déploiera les efforts nécessaires afin d'offrir un enseignement et des services de qualité aux élèves de l'école.

Nous appliquerons également toutes les mesures sanitaires recommandées par la Direction de la Santé Publique pour s'assurer que vos enfants puissent apprendre et venir à l'école en toute sécurité. Nous avons le plaisir de continuer l'excellente collaboration amorcée avec plusieurs d'entre vous!

Christian Milliard et Medgine Bras



Mot du conseil d'établissement

L'Assemblée générale annuelle des parents de l'école Sainte-Lucie aura lieu le jeudi 10 septembre. Une invitation vous sera envoyée sous peu. Nous vous attendons en grand nombre. Bienvenue à tous nos parents!

La rencontre de parents aura lieu selon les dates suivantes :

Jeudi 3 septembre

- **1^{re} et 2^e année** (16 h 45 à 17 h 45)
- **Maternelles** (18h00 à 19h)
- **Les élèves de Mme Maude Cayer** (réunion reportée)
- **3^e et 4^e année** (19 h)

Semaine du 10 septembre

- **5^e et 6^e année** (rencontres virtuelles déterminées par l'enseignant)

L'enseignant de votre enfant communiquera avec vous pour confirmer l'heure et la date du rendez-vous.



Symptômes de Covid-19

Si vous ou votre enfant présentez un ou des symptômes de la Covid-19 (fièvre, toux, écoulement nasal, diarrhée) vous êtes priés de ne pas vous présenter à l'école. Votre enfant devra se sentir bien pendant deux jours avant de revenir (sans prise de médicament).

Sinon, vous devrez communiquer avec la Santé Publique en composant le 514 644 4545 et avisez l'école.



Absence de votre enfant

Votre enfant doit s'absenter de l'école, dites-le nous en laissant un message téléphonique au (514) 596-5550 en mentionnant son nom, son groupe et la raison de son absence. Merci!



Transport scolaire - demande de places de courtoisie

En raison de la mise en place des mesures sanitaires dues à la Covid-19, le nombre de places dans l'autobus est limité. C'est pourquoi nous recommandons à tous les parents lorsque cela est possible d'utiliser un autre moyen de transport pour venir à l'école.

Le service priorisera les élèves du préscolaire, de la 1^{re} et de la 2^e année habitant à plus d'un kilomètre de l'école. Si vous n'avez pas reçu de carte d'embarquement à la maison et que vous souhaitez bénéficier de ce service, vous devez vous présenter au secrétariat et en faire la demande.

Tout autre élève désirant bénéficier du transport scolaire doit déposer une demande afin d'obtenir une place de courtoisie. Il en coûtera 180 \$ pour un élève et 274 \$ pour une famille pour obtenir une place dans l'autobus. Il sera possible de déposer une demande à compter d'aujourd'hui. Le nombre est limité et la décision revient au service du transport du CSSDM. Les décisions seront prises en considérant l'âge de l'enfant et la distance. Nous aurons des nouvelles aux environs du 17 septembre.



Entrées et sorties des élèves

L'horaire du matin pour les élèves est de 8h à 8h10. C'est une entrée progressive donc les enfants devront rentrer un à la fois dans l'école en gardant 1 mètre de distance entre chacun. Les élèves du 3^e cycle devront rentrer avec leur couvre-visage. **Aucun enfant ne devra être sur la cour avant 8h.** Les portes ne seront plus ouvertes d'avance en cas de pluie.

Lors du retour de dîner, les élèves qui dînent à la maison devront rentrer progressivement dans l'école entre 12h33 et 12h43. **Nous n'accepterons aucun enfant sur la cour avant 12h33**

L'horaire de la sortie est à 15h27, les parents du 1^{er} cycle pourront attendre leur enfant à l'extérieur de la clôture à côté de la porte principale.

Les parents des enfants du 2^e cycle devront se placer au milieu du stationnement.

Pour le 3^e cycle, les parents pourront attendre leur enfant derrière la clôture qui donne sur la rue Champdoré au bout de la cour de récréation.

Pour des raisons de sécurité, aucun parent n'est admis dans la cour pendant cette période.



Civisme et sécurité dans le stationnement

Si vous venez conduire ou chercher votre enfant à l'école et que vous utilisez le stationnement de l'école secondaire, nous vous demandons de :

- rouler à moins de 10 km à l'heure ;
- garer votre véhicule dans une des places de stationnement à l'entrée à droite (et non en double ou dans les allées) ;
- descendre de voiture et d'accompagner vos enfants jusqu'à la zone sécuritaire ;
- repartir en roulant à moins de 10 km à l'heure.

Il n'y a qu'une dizaine de places réservées aux voitures sans vignette. Si toutes les places sont prises, il faut vous garer dans les rues avoisinantes.

En tout temps, il est interdit aux élèves de circuler seuls dans le stationnement.



Paiement des frais scolaires

2020 - 2021

Nous vous demandons d'acquitter les frais scolaires au plus tard le jeudi 17 septembre. Cette année vous pourrez utiliser le service de paiement en ligne qui sera mis en place sous peu. Cela facilitera la transaction et évitera les achalandages dans l'établissement. Si vous n'utilisez pas le service en ligne, il sera grandement apprécié que ce montant soit placé dans une enveloppe identifiée au nom de votre enfant avec la mention FRAIS SCOLAIRES. Merci!



Service de dîner offert à l'école

Cette année, le service de dîner est offert à l'école, cependant par mesure de sécurité nous recommandons aux parents, lorsque c'est possible de permettre à leur enfant de dîner à la maison.

À compter du 27 août, nous accueillons tous les élèves ayant un dîner à la cafétéria, tout en respectant le concept des bulles-classes ainsi que les mesures de distanciation.

Les enfants devront avoir un dîner froid ou encore un repas dans un thermos. Il ne nous est pas possible de réchauffer les aliments. Un service de repas chauds sera offert à compter du 14 septembre soit dans le cadre de la Mesure alimentaire (document mauve) soit par l'achat d'une carte-repas.

Veuillez noter que **les élèves ne sont pas autorisés à apporter de l'argent à l'école** afin de s'acheter un repas. Pour toute question à ce sujet, nous vous invitons à contacter la responsable du service des dîners, madame Lina Croce au 514 596-5553.



À inscrire à l'agenda

À partir de cette semaine	Rencontres parents-enseignants virtuelles pour le 3 ^e cycle
Jeudi 3 septembre	Rencontres de parents pour le 1 ^{er} et le 2 ^e cycle
Lundi 7 septembre	Congé de la Fête du travail
Jeudi 10 septembre	Assemblée générale
Vendredi 18 septembre	Journée pédagogique
Vendredi 2 octobre	Remise de la 1 ^{re} communication
Vendredi 15 octobre	Photo scolaire

Christian Milliard, directeur

Medgine Bras, directrice adjointe

Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec